

- <u>Accueil Actualités</u>
  - Actualités
  - ∘ <u>Vie du groupe</u>
  - <u>Calendrier</u>
- Vie des Conseils
  - Comptes-rendus
  - Commissions municipales
  - Commissions POL
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
  - Nos candidats
  - Vidéos de campagne
- Proiets et Références
- <u>Réflexions</u>
- Le Jugement Majoritaire
- Contactez-nous !
- Recherche
- Connexion

### <u>Vente de la Giboire : les dernières</u> <u>actualités</u>

écrit par Yoann Balestrat | 16 octobre 2025

La Giboire : ce que vous devez savoir

La décision de vendre le site de la Giboire, ancienne colonie de vacances de 4 hectares sur l'île d'Oléron, en novembre 2022, sans aucune publicité et pour seulement 250 000 euros, reste incompréhensible. Même si le bâtiment est en effet délabré, le prix ne correspond en rien à ce que d'autres collectivités ont pu obtenir en cédant des biens similaires…

La majorité tente de nous expliquer que, si le prix est faible, c'est aussi parce que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pierre-d'Oléron prévoit que ce site ne peut être qu'un centre de vacances. Mais l'argument ne tient absolument pas.

D'une part, avec son potentiel incroyable, la Giboire pourrait intéresser sans aucun doute un promoteur spécialisé prêt à investir massivement. Il suffit juste de faire connaître la mise en vente, en toute transparence.

D'autre part, nous avons découvert récemment que la commune de Saint-Pierre-d'Oléron était en train de faire une révision partielle du PLU exclusivement pour le site de la Giboire afin qu'il puisse désormais y être créé des logements privés (voir ci-dessous). Voilà qui change complètement la donne ! Une coïncidence qui arrive vraiment au bon moment pour l'acquéreur...

Alors que l'acte de vente n'est pas toujours signé, nous tenions à ce que vous soyez informés de ces nouveaux éléments.

#### Modification du PLU pour la Giboire : participez à l'enquête publique !

Une enquête publique est en cours concernant le changement du PLU pour la Giboire.

Pour y participer, il suffit de se rendre sur le site internet de la commune de Saint-Pierre d'Oléron (rubrique « urbanisme & travaux ») ou de cliquer sur le lien suivant :

https://www.saintpierreoleron.com/urbanisme-travaux/enquetes-publiques/

Vous trouverez ainsi tous les documents utiles et la marche à suivre pour transmettre vos observations au commissaire enquêteur.

Tout le monde peut donner son avis jusqu'au 23 octobre inclus !

Voici notre contribution (qui se borne à alerter sur le contexte dans lequel se déroule cette procédure de modification du PLU) : <u>Contribution-enquete-publique-PLU-Giboire</u>

#### Vente de la Giboire : où en est la procédure devant la justice ?

La procédure n'est pas terminée : il revient désormais à la Cour administrative d'appel de Bordeaux, saisie par notre groupe, de se prononcer sur la légalité de la délibération de vente.

**Pour diffuser ces actualités autour de vous**, téléchargez notre tract : <u>Tract - La Giboire</u>

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre dossier détaillé
: La Giboire, toute une histoire...

#### Pour nous contacter

• Par courriel : <a href="mailto:energie-citoyenne@laposte.net">energie-citoyenne@laposte.net</a>

• Par téléphone : 06.82.48.44.71



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- Accueil Actualités
  - ∘ <u>Actualités</u>
  - ∘ <u>Vie du groupe</u>
  - ∘ Calendrier
- Vie des Conseils
  - ∘ <u>Comptes-rendus</u>
  - Commissions municipales
  - ∘ Commissions POL
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
  - Nos candidats
  - Vidéos de campagne
- Projets et Références
- Réflexions
- <u>Le Jugement Majoritaire</u>
- Contactez-nous !
- Recherche

# <u>Faisons du projet LiCHEN une opportunité pour tout notre territoire!</u>

écrit par Yoann Balestrat | 16 octobre 2025

Dans le cadre de la procédure de concertation publique relative au projet industriel LiCHEN qui vise à produire du carburant de synthèse pour avions à partir des fumées de la papeterie Sylvamo à Saillat, notre groupe Énergie citoyenne a déposé une contribution, accessible ici : cahier d'acteur — Énergie citoyenne

Nous vous invitons à lire ce document qui comporte des points de vigilance et des propositions, ainsi qu'à participer à cette concertation qui se termine le 22 juin 2025 !

En vous rendant sur le site internet dédié à cette procédure (<a href="https://concertation-lichen.eu">https://concertation-lichen.eu</a>), vous trouverez tous les documents pour vous faire votre opinion. Vous pouvez donner votre avis, poser une question ou remplir un petit questionnaire. Pour celles et ceux qui le souhaitent, un cahier est également disponible à l'accueil de la Mairie de Saint-Junien.

Pour notre collectif, de manière synthétique, il convient que :

- Des évolutions concernant l'emprise du projet aient lieu afin de garantir un éloignement suffisant vis-à-vis des zones environnementales protégées, de l'île de Chaillac et de la chapelle d'Étricor datant du XII<sup>e</sup> siècle (objectif de préservation de notre patrimoine naturel, paysager, architectural et historique);
- Toutes les alternatives à la création d'une nouvelle ligne aérienne très haute tension (400 000 volts) entre le poste électrique de Plaud et le site industriel de Saillat-Étagnac soient privilégiées (ex. : raccordement à un autre poste électrique ; enfouissement de la future ligne ; doublement de la ligne existante ; etc.) afin de préserver le cadre de vie de la partie ouest de notre commune de Saint-Junien, déjà traversée par une ligne très haute tension et par la 2×2 voies ;
- L'entreprise Verso Energy participe au financement des travaux de régénération de la ligne ferroviaire entre Saillat et Angoulême, fermée depuis plus de 7 ans (l'intérêt privé rejoint l'intérêt public).

Les différents entretiens, reportages et articles concernant la présentation de notre contribution sont disponibles ci-dessous :

#### À regarder

JT 19/20 France 3 Limousin du 15 juin 2025 (reportage à 03:12)

#### À écouter

« Projet « Lichen » à Saillat (87) : « nous avons des points de vigilance » dit le collectif Énergie Citoyenne » — Ici Limousin (ex-France Bleu Limousin) — Émission « L'invité d'ici matin Limousin » — 17 juin 2025

#### À lire

« <u>Le projet doit profiter au désenclavement ! » : des écologistes posent des conditions au projet d'usine de carburant de synthèse à Saillat-sur-Vienne</u> » — France 3 Nouvelle-Aquitaine — 15 juin 2025

« <u>Le projet industriel Lichen peut-il ressusciter la ligne Saillat-Angoulême ?</u> » — Le Populaire — 17 juin 2025

#### Pour nous contacter

• Par courriel : <a href="mailto:energie-citoyenne@laposte.net">energie-citoyenne@laposte.net</a>

• Par téléphone : 06.82.48.44.71



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- <u>Accueil Actualités</u>
  - Actualités
  - ∘ <u>Vie du groupe</u>
  - Calendrier

- Vie des Conseils
  - Comptes-rendus
  - Commissions municipales
  - ∘ <u>Commissions POL</u>
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
  - Nos candidats
  - Vidéos de campagne
- Projets et Références
- Réflexions
- Le Jugement Majoritaire
- Contactez-nous !
- Recherche
- Connexion

## Agir contre les déserts médicaux, une urgence de santé publique

écrit par Yoann Balestrat | 16 octobre 2025

Dans 87% du territoire national, l'offre de soins est insuffisante. Malgré l'engagement des professionnels de santé, cette situation a des conséquences directes : retard des diagnostics, allongement des délais de prise en charge, renoncement aux soins… Ce fléau est insupportable et inacceptable : l'accès aux soins, pour tous et partout, est une priorité absolue

Parce que nous considérons qu'il n'y a rien de plus précieux que la santé, nous avons signé, comme 1500 autres élus locaux¹, un appel pour soutenir la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux. Il est à noter que, pour Saint-Junien, on dénombre seulement 6 conseillers municipaux signataires de ce texte, dont nous 5 membres du groupe Énergie citoyenne…

Cet appel a été publié dans *La Tribune Dimanche* du 4 mai 2025. Vous pouvez le lire ici : <u>« Pourquoi nous soutenons la proposition de loi sur les déserts médicaux »</u>

Les principales mesures que comporte la proposition de loi pour réduire les inégalités entre les territoires sont les suivantes :

- régulation de l'installation des médecins avec uniquement l'interdiction de s'installer dans les zones sur-dotées;
- création d'un nouvel indicateur territorial de l'offre de soins ;
- décentralisation des études de médecine pour encourager les jeunes des territoires ruraux à devenir médecins ;
- suppression de la majoration des tarifs de soins subie par les patients qui ne trouvent pas de médecin traitant ;

• rétablissement de l'obligation de participation à la permanence des soins.

Le fait que des députés de différentes sensibilités politiques de l'arc républicain² aient réussi à travailler ensemble et à adopter ce texte en première lecture à l'Assemblée malgré l'opposition du Gouvernement, reflète la gravité de la situationet l'urgence d'agir.

À Saint-Junien, outre les professionnels de santé libéraux, nous avons la chance d'avoir un hôpital. Il s'agit d'une institution inestimable qu'il nous revient de préserver : vous pouvez compter sur notre engagement !

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

#### Notes de bas de page

- 1. La liste complète des signataires de l'appel est disponible en cliquant sur le lien suivant : <u>Liste des signataires</u>
- 2. Parlementaires issus de neuf groupes : « La France Insoumise Nouveau Front Populaire », « Gauche Démocrate et Républicaine », « Socialistes et apparentés », « Écologiste et Social », « Ensemble pour la République », « Les Démocrates », « Horizons & Indépendants », « Libertés, Indépendants Outre-mer et Territoires » et « Droite Républicaine ».

#### Lecture complémentaire

 Article de presse : « Soixante élus de Haute-Viennent signent une tribune pour la régulation des médecins » – Le Populaire du Centre – 05 mai 2025

#### Pour nous contacter

• Par courriel : <a href="mailto:energie-citoyenne@laposte.net">energie-citoyenne@laposte.net</a>

• Par téléphone : 06.82.48.44.71



- Accueil Actualités
  - Actualités
  - ∘ <u>Vie du groupe</u>
  - <u>Calendrier</u>
- Vie des Conseils
  - Comptes-rendus
  - Commissions municipales
  - Commissions POL
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
  - Nos candidats
  - Vidéos de campagne
- Projets et Références
- <u>Réflexions</u>
- Le Jugement Majoritaire
- Contactez-nous !
- Recherche
- Connexion

# Travaux sur l'avenue Paul VaillantCouturier : les principales informations

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 16 octobre 2025



Ce soir, lundi 5 mai, avait lieu en Mairie une réunion publique concernant les travaux à venir sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier. Nous y étions, 7 élus au total (dont 3 Énergie citoyenne), 3 agents de la collectivité et une dizaine de riverains (tout le monde n'a pas eu l'invitation, ce que nous déplorons vivement). Voici les informations importantes à retenir :

**Les dates** : les travaux commenceront dès le 18 mai, et pourront durer jusqu'au 10 octobre.

Les blocages : pendant toute la durée des travaux, l'avenue sera fermée dans le sens de la montée, la descente sera autorisée aux riverains seulement pendant la journée.

Les déviations : les déviations prévues ont été présentées et ont donné lieu à quelques discussions, notamment au niveau du faubourg Gaillard et de la rue Édouard Vaillant. Les plans de circulation durant ces travaux seront disponibles dans les prochains jours sur le site de la Mairie.

Les travaux : la première partie portera exclusivement sur les réseaux d'eau, en commençant par le bas de l'avenue pour gêner le moins possible les commerces. Puis auront lieu la réfection des trottoirs, la création de places de stationnement, la pose de nouveaux enrobés, l'aménagement du chaussidou, etc. Il est à noter que l'enrobé du carrefour en bas de l'avenue sera également refait.

Lors de la réunion, nous avons cherché — probablement en vain — à faire évoluer le plan des déviations pour limiter les risques qu'ils vont engendrer. Nous avons également insisté sur la nécessité de mieux informer les riverains…

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires  $\sqcap$ 



- Accueil Actualités
  - Actualités
  - ∘ <u>Vie du groupe</u>
  - <u>Calendrier</u>
- Vie des Conseils
  - Comptes-rendus
  - Commissions municipales
  - Commissions POL
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
  - Nos candidats
  - Vidéos de campagne
- Projets et Références
- <u>Réflexions</u>
- Le Jugement Majoritaire
- <u>Contactez-nous</u> !
- Recherche
- Connexion

## <u>Lettre ouverte au Président de la République</u>

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 16 octobre 2025



Alors que ce 13 mars 2025 marque les 7 ans de fermeture du tronçon entre les gares de Saillat-Chassenon et d'Angoulême, et alors que l'année 2025 est celle du 150e anniversaire de l'ouverture de la ligne de chemin de fer Limoges-Angoulême, notre groupe Énergie citoyenne a décidé d'adresser une lettre ouverte au Président de la République à propos, d'une part, de l'urgence de mener les travaux de régénération de cette ligne et, d'autre part, de la nécessité de disposer d'un guichet ouvert 7 jours sur 7 en journée en gare de Saint-Junien.

Voici le texte de notre courrier :

Monsieur le Président de la République,

Élus au conseil municipal de Saint-Junien, nous sommes particulièrement préoccupés par les situations de recul du service public ferroviaire qui nuisent directement à la qualité de vie au sein de notre territoire.

Face à une absence de décision qui n'a que trop duré et qui ne peut engendrer que lassitude et colère, nous n'avons pas d'autre choix que d'en appeler au plus haut représentant de l'État.

Saint-Junien, deuxième ville du département de la Haute-Vienne, est située sur la ligne ferroviaire LimogesAngoulême qui est fermée entre les gares de Saillat-Chassenon et d'Angoulême depuis désormais 7 ans, en raison d'un sous-investissement massif de longues années durant.

La réouverture de ce tronçon doit être une priorité pour promouvoir le train du quotidien et permettre aux usagers de notre territoire d'accéder à une gare TGV (Angoulême) et de se rendre facilement à Bordeaux, capitale régionale. Les usagers, à travers notamment l'association ANGOULIM, se mobilisent fortement et massivement pour que cette ligne soit rouverte, avec le soutien des élus de Haute-Vienne et de Charente. Cependant, malgré une avancée notable en juin 2024 avec l'inscription de crédits dans l'avenant mobilité du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027, l'inquiétude persiste car le compte n'y est toujours pas pour la régénération de la ligne. De même, aucun acte tangible n'est intervenu depuis ce premier pas... Or, il ne peut plus y avoir d'atermoiements supplémentaires : nous attendons, de la part des décideurs, des propos clairs et définitifs quant à l'avenir de notre ligne ferroviaire, ainsi que des actions fortes et immédiates.

Nous avons donc besoin, à travers votre voix, d'une décision irrévocable de l'État pour que la réouverture de la ligne soit effective dans les meilleurs délais. Si nous sommes fiers que le chantier de Notre-Dame de Paris ait pu être réalisé en 5 ans, nous espérons qu'il en sera de même pour les rails entre Saillat et Angoulême. Car, dans ce dossier, nous ne pouvons qu'envisager votre soutien en faveur du retour d'un service public indispensable.

Par ailleurs, nous avons écrit, en fin d'année 2022, au président-directeur général de la SNCF au sujet la fermeture partielle du guichet de la gare de notre commune (les samedis, dimanches et jours fériés). Aucune réponse ne nous a été adressée…

Or, au regard des réelles difficultés posées par cette décision non concertée, nous sollicitons aujourd'hui directement votre intervention afin d'obtenir la réouverture du guichet de notre gare, 7 jours sur 7 en journée.

En effet, une telle organisation offre un véritable service à la population, bien au-delà de la simple vente de billets, en assurant notamment des missions de conseil, de sécurité et d'accompagnement auprès des usagers.

De plus, notre commune était encore la seule des environs à disposer encore d'un guichet ouvert 7 jours sur 7 en journée. Sa fermeture partielle pénalise donc tout un territoire.

Autrement dit, un guichet est de nature à faciliter toutes les démarches donc à inciter le grand public à prendre le train. C'est pourquoi, à l'heure où la décarbonation des mobilités est devenue un enjeu prioritaire pour notre avenir, sa fermeture partielle à Saint-Junien constitue véritablement une décision à rebours du bon sens. Nous ne doutons pas que vous nous rejoindrez sur ce constat.

La République, c'est la cohésion de ses territoires. La République, c'est l'égalité entre ses territoires. En tant que garant de ces principes fondamentaux au regard de votre fonction, nous en appelons avec solennité et gravité à votre engagement pour que la promesse républicaine s'incarne à travers des actes forts.

L'avenir de notre territoire est en jeu ; il est entre vos mains.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse à cette lettre qui sera rendue publique.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président de la République, notre sincère considération.

Vous pouvez également consulter et télécharger une copie de notre courrier en cliquant sur le lien suivant : <u>Courrier-EC-President-Republique</u>



- <u>Accueil Actualités</u>
  - Actualités
  - ∘ <u>Vie du groupe</u>
  - <u>Calendrier</u>
- Vie des Conseils
  - Comptes-rendus
  - Commissions municipales
  - Commissions POL
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
  - Nos candidats
  - Vidéos de campagne
- Proiets et Références
- <u>Réflexions</u>
- Le Jugement Majoritaire
- Contactez-nous !
- Recherche
- Connexion

### <u>Des « affiches » virtuelles pour</u> <u>parler de la gestion des déchets</u>

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 16 octobre 2025

Vous avez sans doute vu les affiches de communication de la municipalité pour dénoncer les incivilités et la saleté au niveau des éco-points de Saint-Junien, ou encore inciter à mieux trier. En voici quelques exemples :



Exemples d'affiches de la campagne de la Ville.

Si le message est louable, il nous donne surtout l'occasion de revenir sur un problème que nous soulevons depuis le début de notre mandat et sur une option que nous ne cessons de proposer : le **ramassage des déchets recyclables à domicile**!

En effet, nous sommes convaincus que faciliter le tri est le meilleur moyen d'inciter les citoyens à bien le faire. Nous pensons également qu'il est illogique que chaque ménage doive se déplacer régulièrement aux éco-points avec son véhicule alors qu'un seul camion de ramassage pourrait faire le trajet comme cela est le cas pour les ordures ménagères.

On nous dit que cela coûterait trop cher ! Pourtant, nous dépensons actuellement 150 000 euros par an rien que pour nettoyer les dépôts sauvages aux éco-points... Voilà de l'argent gaspillé ! Nous disons qu'il est tout à fait possible de remplacer certains passages de ramassage des ordures ménagères (sacs roses) par un passage de ramassage des déchets recyclables (avec des sacs jaunes par exemple). De nombreuses communes en France arrivent à le faire ! Pourquoi pas nous ?

Distribuer des bacs là où c'est possible serait également une solution pour éviter les sacs éventrés dans les rues…

Il y a tant à faire sur ce sujet, en commençant par celui de la **réduction des déchets** car, comme on dit, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Mais la majorité à la Communauté de Communes ne veut rien entendre, préférant augmenter les tarifs, diminuer les fréquences, voire réduire la qualité du service (obligation de porter son sac-poubelle en bout de rue pour les habitants des impasses).

De nombreux exemples montrent que les choses peuvent être faites

#### autrement :

- En Charente, le ramassage à domicile des recyclables, quasiment généralisé, montre que le tri est mieux fait. Pour un coût globalement équivalent.
- Dans le Val d'Oise, certes beaucoup plus dense, pour un coût annuel deux fois moindre que chez nous, le service est bien différent :
  - ramassage des recyclables 1 fois par semaine
  - ramassage des déchets verts jusqu'à 4 fois par mois en fonction des saisons
  - ramassage des encombrants 1 fois par mois (sans nécessité de prendre rendez-vous)
  - fourniture gratuite de bacs pour les déchets alimentaires et recyclables

S'il n'y a aucune solution miracle concernant la gestion des ordures ménagères et des déchets recyclables, examinons toutes les hypothèses et n'en rejetons aucune d'un revers de main. Il faut trouver le bon équilibre entre coût supportable, satisfaction des usagers et efficacité du dispositif (qualité et quantité du tri). Vous trouverez ici un article publié en mars 2021 sur le sujet : Ordures ménagères : que faire?

Oui, **la gestion des déchets : parlons-en !** Ouvrons le débat entre élus et citoyens, tous ensemble, avec sérieux !

Nous avons souhaité répondre avec humour à la campagne humoristique lancée par la municipalité. Voici donc ici l'ensemble de nos affiches virtuelles, n'hésitez pas à les télécharger et les partager!









#### Quand tu dis aux élus de la majorité qu'il y a un problème avec la gestion des déchets



energie citoyenne pour Soint-Junien

La gestion des déchets : parlons-en !

#### **Articles récents**

- Vente de la Giboire : les dernières actualités
- Réunion du Conseil Communautaire POL du 30 septembre 2025
- Réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2025
- Réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2025
- Restez informés !

#### **Archives**

- <u>octobre 2025</u> (2)
- <u>septembre 2025</u> (1)
- juin 2025 (6)
- mai 2025 (1)
- <u>avril 2025</u> (2)
- mars 2025 (3)
- <u>février 2025</u> (2)
- <u>janvier 2025</u> (1)
- <u>décembre 2024</u> (2)
- <u>novembre 2024</u> (4)
- <u>juin 2024</u> (3)
- <u>mai 2024</u> (1)
- <u>avril 2024</u> (2)

- mars 2024 (3)
- <u>février 2024</u> (5)
- <u>décembre 2023</u> (1)
- <u>novembre 2023</u> (2)
- <u>septembre 2023</u> (1)
- juin 2023 (1)
- mai 2023 (2)
- <u>avril 2023</u> (3)
- mars 2023 (1)
- <u>février 2023</u> (2)
- janvier 2023 (1)
- <u>décembre 2022</u> (5)
- <u>novembre 2022</u> (2)
- <u>septembre 2022</u> (1)
- juillet 2022 (3)
- <u>juin 2022</u> (3)
- avril 2022 (2)
- mars 2022 (2)
- <u>février 2022</u> (2)
- <u>janvier 2022</u> (2)
- <u>décembre 2021</u> (1)
- <u>novembre 2021</u> (2)
- <u>octobre 2021</u> (1)
- <u>septembre 2021</u> (1)
- juin 2021 (1)
- mai 2021 (2)
- <u>avril 2021</u> (3)
- mars 2021 (5)
- <u>février 2021</u> (3)
- décembre 2020 (2)
- <u>novembre 2020</u> (2)
- <u>octobre 2020</u> (3)
- <u>septembre 2020</u> (1)
- juillet 2020 (1)
- <u>juin 2020</u> (6)
- mai 2020 (1)
- avril 2020 (1)

#### Méta

- Connexion
- Flux des publications
- Flux des commentaires
- <u>Site de WordPress-FR</u>

#### Rechercher

<u>م</u>

• Politique de confidentialité

- <u>Sitemap</u>
- FacebookXRSS